Carte Pop : un contrat d'action citoyenne à Romans

Portée par la ville de Romans depuis septembre 2011, dans le cadre de sa politique jeunesse, la "carte pop" est un nouveau dispositif destiné aux jeunes de 11 à 25 ans résidant à Romans et hors Romans.

Par l'adhésion à un contrat d'action citoyenne et l'achat d'une carte Pop (5 euros pour les Romanais et 10 euros pour les non-résidents), le jeune s'engage à participer à une action citoyenne d'une durée de quatre heures, dans des domaines très variés : culture, développement durable, solidarité, prévention, santé... Plus de 1000 actions lui sont proposées dans les domaines suivants : animation, solidarité, intergénérationnel, développement durable... le tout réalisé grâce à l'étroite collaboration de l'Éducation nationale et des associations du territoire. En échange de cette action citoyenne, sur présentation de sa carte Pop, le jeune bénéficie de nombreux avantages (accès à des tarifs préférentiels, invitations, carte de fidélité...) négociés auprès d'un grand nombre d'acteurs économiques, associatifs, commerciaux... de la ville. Aujourd'hui, près de 1100 jeunes ont déjà bénéficié de la carte Pop.

●●● *Contact : Yaël Lhombart, Mairie de Romans-sur-Isère, 04 75 05 51 51*

Crédit Photo : Mairie de Romans-sur-Isère

• Des jeunes de Romans participent à une action citoyenne grâce à la carte Pop.